

Procès verbal

Le vendredi 05 juin 2026 à 18 heures 15, l'assemblée, régulièrement convoquée le 28 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Daniel LAGARDE.

Secrétaire de la séance : Stéphane CANADAS

Présents : Daniel LAGARDE, Stéphane CANADAS, Hervé DEMANGE, Marlène BALLAND-GODEY, Valéry MUNIER, Lucie JEANDON, Eric BOURION, Aurore PARMENTELAT, Maud HARRY, Frédéric SCHAL, Paul COURTOIS-LECOMTE

Représentés : Nathalie CROCIONI représentée par Hervé DEMANGE, Marion CANDOLINI représentée par Stéphane CANADAS, Patrick PESCE représenté par Daniel LAGARDE, Sabine AUBERT représentée par Valéry MUNIER

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 25/05/2026
- Désignation du secrétaire de séance
- Désignation des délégués - Elections sénatoriales
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25/05/2026 (N° DE_063_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 25 mai 2026, a été établi.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 mai 2026.

Délibération : adoptée

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE (N° DE_064_2026)

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner le secrétaire pour la durée de la séance du Conseil municipal.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Monsieur Stéphane CANADAS

Approuvé à l'unanimité

Délibération : adoptée

DESIGNATION DES DELEGUES - ELECTIONS SENATORIALES (N° DE_065_2026)

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 5 juin 2026, à 18h15, le Conseil municipal de la commune de La Baffe, dûment convoqué conformément à l'arrêté préfectoral portant convocation des conseils municipaux pour l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs, s'est réuni sous la présidence de M. Daniel LAGARDE, Maire.

Après constitution du bureau électoral conformément aux dispositions du Code électoral, il a été procédé à l'élection des délégués titulaires puis des suppléants appelés à former le collège électoral sénatorial.

À l'issue des opérations de vote et du dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :

Délégués titulaires élus

M. Daniel LAGARDE

M. Stéphane CANADAS

Mme Nathalie CROCIONI

Suppléants élus

M. Hervé DEMANGE

M. Valéry MUNIER

Mme Marion CANDOLINI

Les résultats détaillés des opérations électorales figurent au procès-verbal établi conformément aux prescriptions du Code électoral et annexé à la présente délibération.

Le Conseil municipal prend acte des résultats de l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Délibération : adoptée

Daniel LAGARDE
Président de séance

Stéphane CANADAS
Secrétaire de séance